



Oser se
réinventer!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Mokhtar Saada, directeur général/secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 2 juillet 2019 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 1831, chemin Lavertu :
Demande pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la marge de recul avant à une distance moindre que les normes prévues. La distance demandée est de 3 mètres et la norme en vigueur pour la zone RIV-2 est de 10 mètres;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 29^e jour du mois de mai 2019

Mokhtar Saada
Directeur général/secrétaire-trésorier